



Charte d'une séance de Câlinothérapie

1. CADRE GÉNÉRAL ET NATURE DE LA PRATIQUE

La câlinothérapie est une pratique non sexuelle de bien-être émotionnel, fondée sur le contact physique platonique, la sécurité affective et le respect mutuel. Elle ne constitue ni un soin médical, ni une thérapie psychologique, et ne saurait se substituer à un accompagnement professionnel de santé.

2. LA CÂLINOTHÉRAPIE EST STRICTEMENT PLATONIQUE (AUCUNE SEXUALITÉ)

Le/la client.e et la câlinothérapeute conviennent tous les deux de ne pas encourager de connotations sexuelles et notamment :

Le/la client.e et la câlinothérapeute doivent porter une tenue appropriée et confortable. Ils doivent être couverts des chevilles au cou et des épaules aux avant-bras ET rester habillés tout au long de la séance. Aucun contact des zones érogènes ou sexuelles ne sera toléré. Les mains doivent rester par-dessus les vêtements tout au long de la séance. Aucun échange de salive ou de tout autre fluide corporel de quelque manière que ce soit ne sera toléré. Aucune séduction ne sera tolérée. Tous les gestes doivent être dénués de toutes connotations sexuelles. La relation entre le/la client.e et la câlinothérapeute est purement professionnelle et est strictement limitée au cadre des séances. Le/la client.e ne doit pas avoir été reconnu.e coupable de délit ou de crime à caractère violent ou sexuel.

3. CONSENTEMENT

Le/la client.e doit avoir l'âge légal du consentement soit 18 ans ou plus. Un justificatif de l'âge pourra être demandé. Le/la client.e doit avoir manifestement la maîtrise de toutes ses facultés physiques et mentales. Le/la client.e et la câlinothérapeute acceptent tous les deux de ne pas être sous l'emprise de toute substance psychotrope (drogue, alcool et médicament) modifiant l'état de conscience pendant les séances pour être ainsi pleinement en mesure de donner leur consentement. Le/la client.e et la câlinothérapeute s'engagent mutuellement à pratiquer le consentement libre et éclairé. Le/la client.e et la câlinothérapeute s'engagent à respecter leurs limites personnelles et celles de l'autre à tout instant. Ces limites peuvent varier d'un moment à l'autre ou d'une personne à l'autre. Ils s'engagent à les verbaliser dès qu'un malaise s'installe. Le/la client.e ou la câlinothérapeute peut décider de mettre fin à la séance à tout moment.

4. COMMUNICATION

Le client s'engage à informer la câlinothérapeute de tout diagnostic ou condition susceptibles d'affecter sa séance de câlinothérapie. Le/la client.e et la câlinothérapeute acceptent de communiquer ensemble tout au long de la séance de câlinothérapie afin d'établir ce qui est confortable et acceptable pour eux.

5. HYGIENE ET PROPRETE

Le/la client.e et la câlinothérapeute s'engagent à être propres (corps, cheveux, dents) et à porter des vêtements propres.

La câlinothérapeute s'engage à la propreté du lieu de pratique.

6. CONFIDENTIALITÉ

Les séances et informations sont strictement confidentielles.

7. RESPECT

Le/la client.e s'engage à respecter la câlinothérapeute, le lieu de pratique et les autres clients. Aucune violence verbale ou physique ne sera acceptée avant, pendant ou après une séance de câlinothérapie. En cas de retard, le client s'engage à prévenir au plus tôt la câlinothérapeute. La séance pourra être décalée uniquement s'il n'y a pas d'autres clients ensuite. En cas d'annulation, le/la client.e doit prévenir au moins 48h avant la date de la séance. En cas de non-respect de la présente charte de conduite d'une séance de câlinothérapie, la câlinothérapeute se réserve le droit de ne pas proposer de nouvelle séance ou de mettre fin à la séance en cours. Celle-ci sera toutefois entièrement dûe. Elle se réserve le droit de porter plainte si nécessaire.

8. LIMITES D'UNE SEANCE DE CÂLINOTHÉRAPIE

La câlinothérapie n'est pas une thérapie médicale et ne peut en aucun cas remplacer la consultation d'un professionnel de la santé. Tout problème de santé doit faire l'objet d'un avis et d'un suivi par un professionnel de santé.

En cas, de suivi psychologique, l'avis du professionnel de santé devra être sollicité avant de pratiquer une séance de câlinothérapie.

En signant cette charte, le client :

- Déclare avoir lu, compris et accepté l'ensemble des conditions ci-dessus**
- Reconnaît que toute violation du cadre entraîne la fin immédiate de la séance, sans remboursement, et expose à des poursuites judiciaires**
- Reconnaît que la praticienne agit en totale légalité, dans un cadre professionnel, éthique et déclaré**

Nom du client :

Date :

Signature :

Julie Esslinger – Câlinothérapeute

Signature :

